AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-10-76310465

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

7 Octobre 1976 - Bulletin Technique n° 77

COLZA

ALTISES

Surveiller attentivement les jeunes cultures de colza pour intervenir si l'on constate la présence des insectes ou de leurs premiers dégâts. Compte tenu de l'activité nocturne des altises, le traitement devra être effectué en soirée pour être plus efficace.

Choisir l'un des insecticides suivants (dose de matière active/ha) :

- endosulfan (Thiodan, Endofène, Insectophène) : 250 g
- lindane (nombreuses spécialités) : 200 g
- méthidathion (Ultracide) : 250 g
- parathions (nombreuses spécialités) : 200 g
- phosalone (Dynalone, Azofène, Zolone) : 1000 g
- toxaphène et polychlorocamphanes (nombreuses spécialités) : 2250 g

ARBORICULTURE - VITICULTURE

Désherbage chimique

Pour la destruction des ronces, un traitement des taches à l'aminotriazole est conseillé à l'automne après récolte, à la dose de 1,5 l à 2 l de produit commercial par hectolitre d'eau. L'action du produit sera renforcée en additionnant à la bouillie un mouillant (type Teepol) à raison de 0,100 l pour 100 litres. Ce traitement sera à renouveler au printemps en présence de pousses faibles.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD

P 174

CEREALES

LA DESINFECTION DES SEMENCES

Parmi les maladies cryptogamiques qui s'attaquent aux céréales, nombreuses sont celles dont le champignon se transmet d'une génération à l'autre par la semence. Ces maladies entrainent d'importantes chutes de rendement et une baisse notable de la qualité. Elles peuvent être combattues par la désinfection des semences, traitement qui permet également de lutter contre les méfaits de certains ravageurs animaux.

Les semences fournies par les coopératives et organismes spécialisés sont en général traitées et l'étiquette porte la mention du traitement et le nom des matières actives utilisées.

Alors que la nouvelle campagne céréalière démarre avec les semis de céréales d'hiver, il faut rappeler qu'il est indispensable de désinfecter les semences renouvelées sur l'exploitation ou achetées non traitées.

I - TRAITEMENTS FONGICIDES

Si l'on ne dispose d'aucune solution satisfaisante contre les Rouilles et les Piétins, les produits de désinfection des semences autorisés permettent par contre de freiner, voire stopper, les attaques de Carie du blé, Charbon du blé, Charbons de l'orge (nu et couvert), Charbons de l'avoine (nu et couvert), Fusarioses, Septorioses, Helminthosporiose de l'orge et Oïdium de l'orge.

Les traitements peuvent être réalisés avec des produits simples. Mais, le plus souvent, ceux-ci sont à la base de produits mixtes ou d'associations:

- fongicide + corvifuge
- fongicide + insecticide
- fongicide + insecticide + corvifuge
- association de deux fongicides, etc...

Ces produits mixtes sont courants dans le commerce, mais bien des mélanges peuvent aussi être réalisés par les agriculteurs.

a) Les matières actives de base (produits simples également commercialisés) s'utilisent aux mêmes doses qu'elles soient seules ou associées. (Voir tabeau page suivante).

b) Associations fongicides

- bénomyl (60 g) + oxyquinoléate de cuivre (30 g)
- carboxine (100 g) + oxyquinoléate de cuivre (30 g).

.../...

Matière active (M.A.)	Dose MA en g/q	Action et Observations
bénomyl	60	Carie du blé, Charbons du blé et de l'orge, Charbon nu de l'avoine, Fusarioses, Septorioses - Pour céréales : n'est autorisé à la vente qu'associé à l'oxyquinoléate de cuivre
captane	150	Septoriose du blé
carbatène	150	Carie des céréales
carboxine	100	Charbon du blé, Charbons de l'orge et de l'avoine. Faible toxicité, commercialisée en association à différentes M.A. : oxyquinoléate de cuivre, lindane, manèbe, thirame, anthroquinone...
cuivre oxychlorure	36 g du Cu	Carie du blé
ethyrimol	650	Oïdium de l'orge - Fongicide systémique dont l'action peut s'étendre 6 mois sur un escourgeon.
hexachlorobenzène (H.C.B.)	20	Carie du blé - Diffuse et agit dans le sol autour de la semence.
mancopper	140	Carie du blé, Fusarioses et septorioses - Toxicité presque nulle, persistant.
mancozèbe	160	Même spectre d'action que mancopper plus charbon couvert de l'orge, charbon nu de l'avoine et Helminthosporiose de l'orge.
mercure (du silicate de méthoxy-éthyl - mercure)	3	Action étendue à tous les champignons présents sauf les Charbons du blé et de l'orge - Toxicité prononcée (Animaux et homme, tableau A) - Phytotoxicité affectant la germination sur semences humides ou après stockage prolongé des semences traitées.
méthylthiophanate	100	Carie et Charbon du blé, Charbons nus de l'orge et de l'avoine.
oxyquinoléate de cuivre	30	Carie du blé, mais aussi Fusarioses et Septorioses.
quintozène	60	Carie du blé.
thiabendazole	120	Carie du blé - Septorioses, Fusarioses, Charbon couvert de l'orge, Charbon nu de l'avoine.
thirame	160	Fusarioses, Septorioses.

../...

P175

II - TRAITEMENTS INSECTICIDES

- Contre la Mouche grise, et à condition de ne pas trop enterrer la semence (action coléoptile et tigelle), on utilisera un produit contenant soit du diéthion (150 g), soit de l'endosulfan (100 g) (1).

- Contre le Taupin (ver "fil de fer") et pour des populations nettement inférieures à 20 larves/m2 (sinon : désinfection du sol), utiliser un produit contenant du lindane ou associer le lindane à 40 - 50 g/q au traitement fongicide.

III - PRODUITS CORVIFUGES (Répulsifs des corbeaux)

On utilisera des produits mixtes contenant soit de la diphénylguanidine (65 g), soit de l'anthraquinone (50 g). Les produits commerciaux à base d'anthraquinone sont très nombreux.

IV - Deux remarques importantes

- Ne pas dépasser les doses conseillées : au-delà le produit n'est pas retenu par les semences ce qui constitue une perte et peut gêner le réglage du semoir.

- En aucun cas les grains désinfectés non utilisés pour les semis ne peuvent être employés en meunerie ou dans l'alimentation animale, les produits organiques et tout particulièrement le mercure étant dangereux et toxiques.

(1) A cette dose, l'endosulfan a une action corvifuge.

B. DE LA ROCQUE
Ingénieur d'Agronomie